

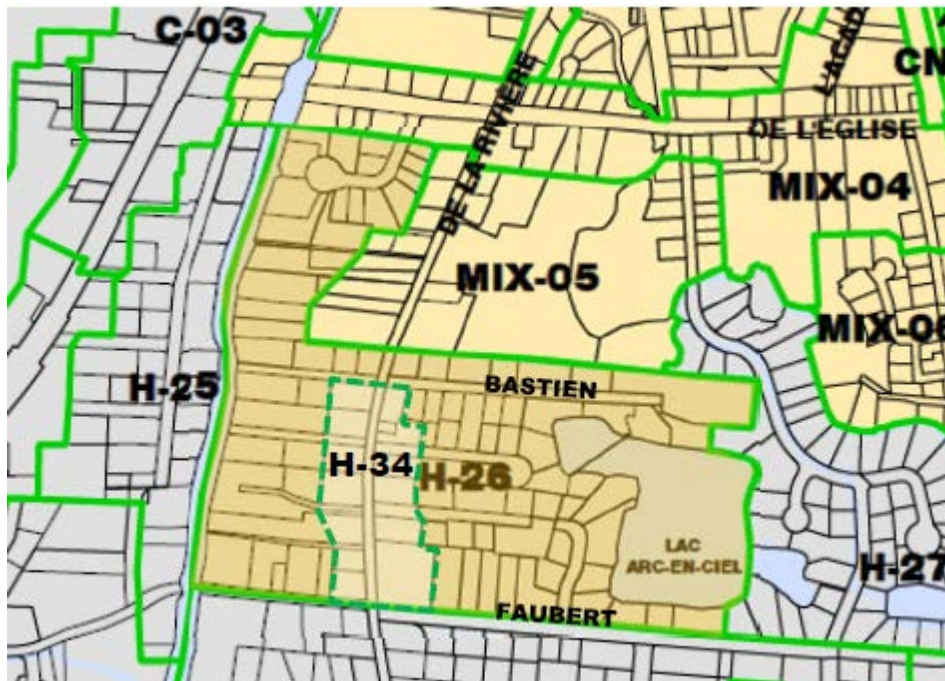


## AVIS PUBLIC

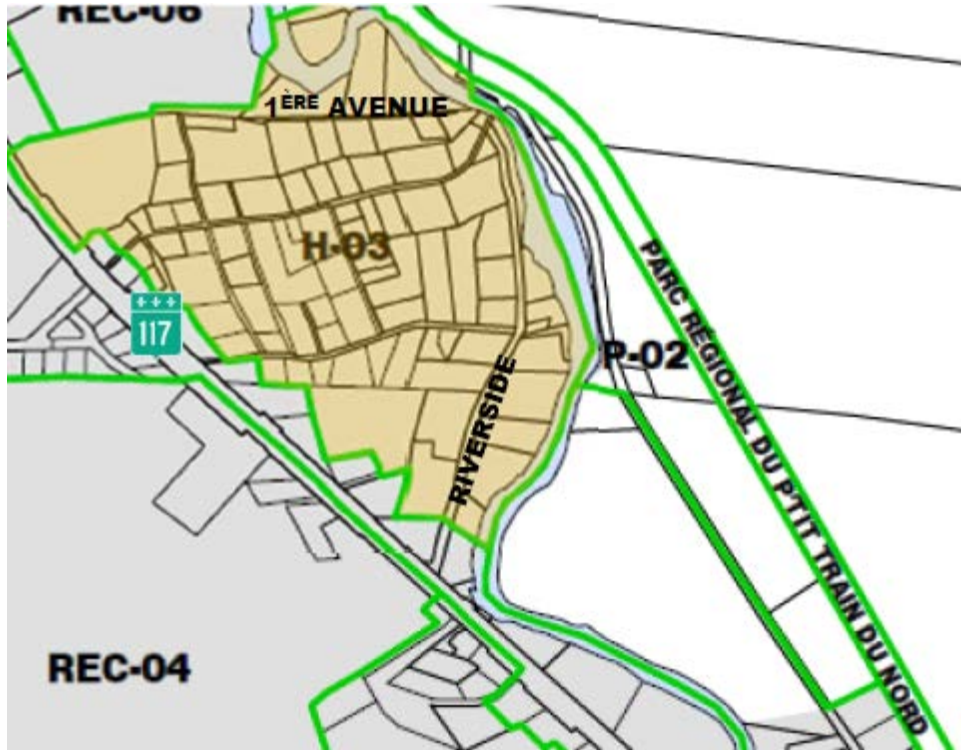
### AVIS est donné de ce qui suit :

1. Le Conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 8 octobre 2019, a adopté le projet de règlement suivant :  
  
Projet de règlement numéro **601-29** modifiant le règlement de zonage numéro 601.
2. Ce règlement vise à **MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS, NOTAMMENT**
  - A) L'autorisation de conteneurs;
  - B) La gestion des poulaillers (garde de poules à domicile);
  - C) La création d'une nouvelle zone H-34;
  - D) La modification des usages dans les zones H-03, H-05, C-02 et C-03;
  - E) La modification des normes de lotissement dans les zones C-03, I-01 et H-03.

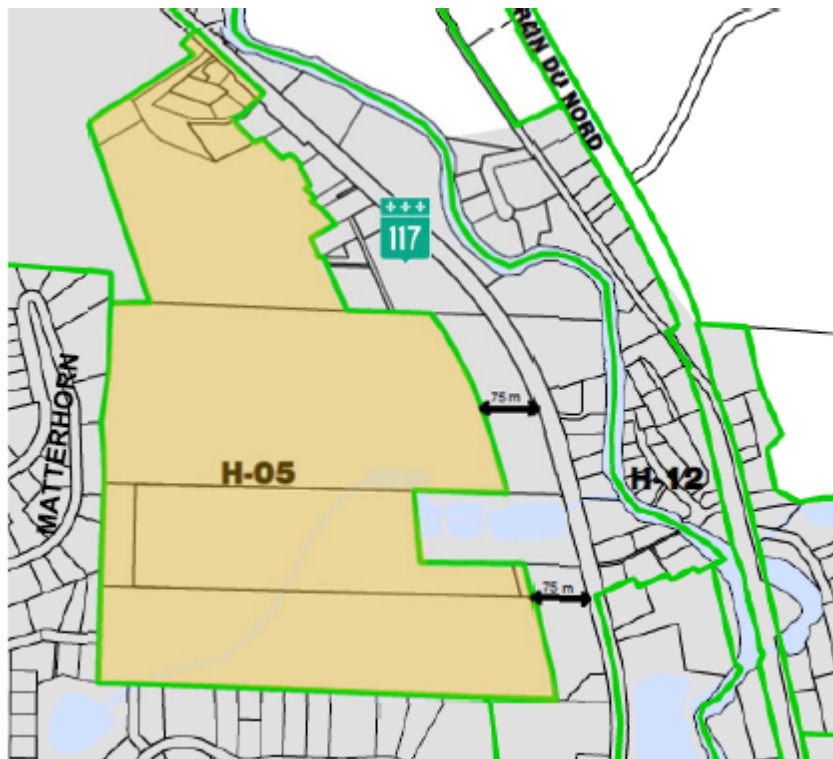
### Zone H-34



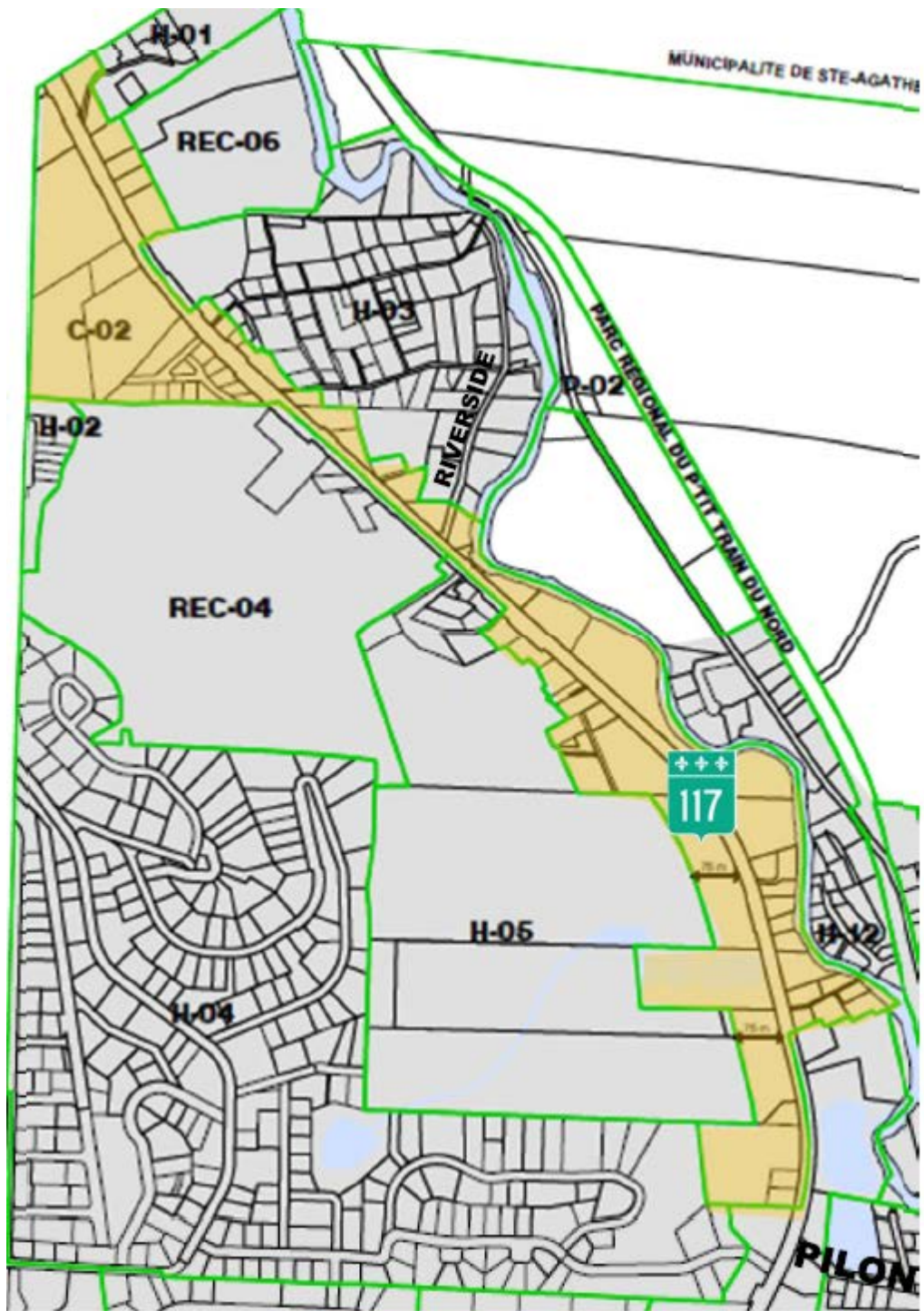
Zone H-03



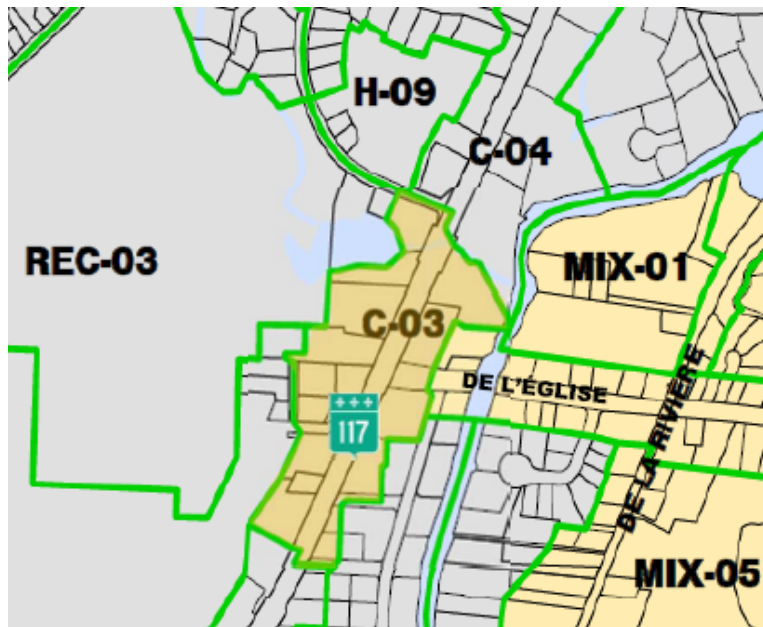
Zone H-05



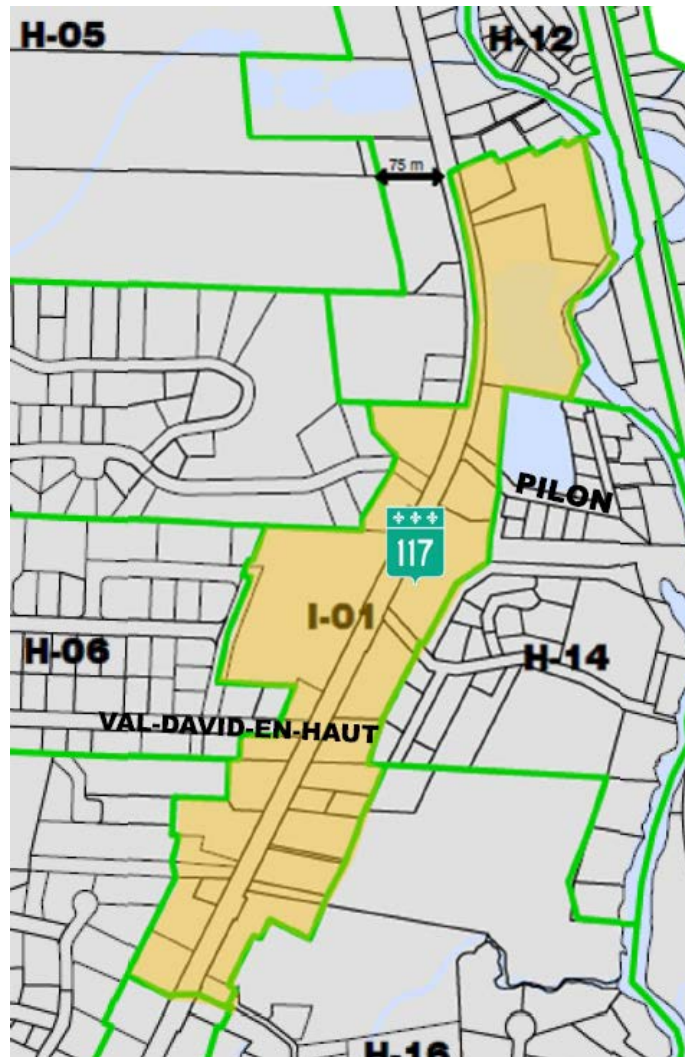
Zone C-02



Zone C-03



Zone I-01



3. Une consultation publique aura lieu, le mardi 5 novembre à 19h00, à la salle du Conseil située au 2490, rue de l'Église à Val-David (église de Val-David);
4. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou toute personne qu'elle désignera expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;
5. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité ou à la mairie située au 2579, rue de l'Église, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30;
6. Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
7. Le projet de règlement vise tout le territoire de la Municipalité.

Donné à Val-David, ce 18 octobre 2019

(Signé Lucien Ouellet)

---

Lucien Ouellet  
Secrétaire-trésorière adjoint